

AXE 4 : Instituer une véritable gouvernance du territoire et une gestion exemplaire de la collectivité

Objectif 2 : Améliorer la gestion de l'énergie et des déchets

ACTION 44 : Installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers communaux

OBJECTIF LIE : 4-3

CONTEXTE

La commune souhaite assainir la toiture des ateliers municipaux (désamiantage) et la valoriser en créant une station photovoltaïque en toiture.

Pour cela elle a lancé un appel à projet en janvier 2011.

Objet

Installation de générateurs d'énergie renouvelable photovoltaïque sur un pan de la toiture dans le cadre juridique d'un bail emphytéotique administratif consenti par la commune aux conditions générales et particulières de droit en la matière. Au terme du bail, la totalité de l'installation deviendra de plein droit la propriété de la commune, qui pourra devenir à son tour productrice d'électricité.

Caractéristiques principales

Dépose d'une toiture d'environ 900 m2 en Fibrociment amianté et prise en charge du retraitement des déchets subséquents ;

Nouvelle couverture en matériau léger type bacs aciers sur la partie nord ;

Mise en place de générateurs photovoltaïques raccordés au réseau national de distribution électrique sur un pan de toiture d'environ 500 m2 ;

Exploitation et valorisation sur le plan financier de ces équipements.

OBJECTIFS

Désamiantage de la toiture.

Création d'une station photovoltaïque de 60 kWc

Production d'électricité d'environ 78,6 MWh/an

Utilisation de l'électricité produite par les ateliers et par des structures proches (*les ateliers sont implantés en limite de la zone d'activités*)

DESCRIPTION DES ETAPES ET PLANNING PREVISIONNEL DE MISE EN OEUVRE

Etape 1 - janvier 2011 - lancement : appel à projet

Etape 2 – 2011 - préparation : traitement administratif du dossier // définition d'un planning d'intervention mai

Etape 3 - 2^{ème} semestre 2011 - réalisation : désamiantage – pose de panneaux photovoltaïques – mise en service de la station

ETAT D'AVANCEMENT

En projet

En cours de réalisation

Terminée

DELAIS DE REALISATION DE L'ACTION

court terme (- 6mois)

moyen terme (-1 an)

long terme (+ d'1 an)

REALISATION

Permis de construire obtenu en juin 2011-

Délibération du 13 décembre 2012 approuvant et autorisant la signature d'un bail de 22 ans avec la société Enfinity.

Travaux commencés en 2013 et non terminés en totalité (désamiantage terminé).

BUDGET / ESTIMATION

Budget de développement et de construction de 213 K€

ACTION PROPOSEE PAR

Les habitants (forum, ateliers) Les services **X Autres : La commune de Sérignan-du-Comtat**

PILOTE DE L'ACTION: La commune de Sérignan-du-Comtat

Référent technique : Gérard BRUN responsable services techniques

Référent politique : Le maire Julien MERLE

PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S)

ENFINITY France puis Solstice groupe

PARTENAIRE(S) FINANCIER(S)

ENFINITY France puis Solstice groupe à travers un bail emphytéotique d'une durée de 20 ans.

CONTRIBUTION AUX FINALITES DU DD

X Changement climatique et atmosphère

X Production et de consommation responsables

PRIORITE

1 (priorité moindre)

2 (priorité moyenne)

X 3 (priorité forte)

INDICATEURS

Indicateur de réalisation de l'action (suivi) : **surface de panneaux photovoltaïques posés**

Indicateur 2 : indicateur de résultats de l'action : **quantité d'électricité produite en MWh/an**

SUIVI DE L'ACTION

La construction a commencé en 2013 et les travaux sont toujours en cours en 2014.

COMMENTAIRES

Le moratoire relatif aux tarifs de revente de l'électricité produite a été arrêté en mars 2011. Dans l'incertitude peu d'entreprises ont répondu à l'appel à projet.

Date de création de la fiche : 1/10/2010 – MAJ : 21/05/2011 Dernière mise à jour : 19/11/2014